

Envoi personnalisé aux  
membres CSSN et CSSS

Bâle, 21 novembre 2018

**Procédure de consultation: révision de la part relative à la distribution définie à l'art. 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS)**

Madame, Monsieur,

Le Département fédéral de l'intérieur a ouvert au milieu du mois de septembre 2018 la procédure de consultation concernant l'adaptation de la part relative à la distribution de médicaments selon l'art. 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS). Nous nous permettons donc de vous remettre en annexe notre réponse à la consultation.

**L'AGPI approuve une amélioration du système d'indemnisation, mais refuse une réforme qui renforce une nouvelle fois la pression sur les coûts au point de mettre en péril l'existence de nombreuses entreprises. Elle s'oppose donc avec détermination à ce projet, mais accepte de prêter main-forte à des mesures d'économie raisonnables qu'elle présente également dans sa réponse à la consultation.**

La baisse des prix des médicaments durant les années 2012 à 2014 a imposé aux pharmacies suisses une baisse récurrente du chiffre d'affaires d'environ 50 millions de francs par an. Ce montant sera plus que doublé à la suite des nouvelles baisses de prix actuellement en cours. Les principales victimes de ce procédé sont les petites pharmacies des quartiers périphériques et de la campagne qui sont presque exclusivement exploitées par des pharmaciennes et des pharmaciens indépendants.

Selon l'étude ROKA (étude permanente des coûts de la pharmacie), l'existence d'environ 20% de pharmacies suisses est actuellement menacée.

Dans un rapport paru en automne 2016, le Conseil fédéral s'est clairement prononcé pour le renforcement de la position des pharmacies dans le système des soins de base. Or, par leurs constantes interventions pour faire baisser les prix, les services concernés de la Confédération contribuent à la disparition de pharmacies et violent ainsi la stratégie explicite du Conseil fédéral.

Bien que ces dernières années, des économies substantielles et une augmentation de l'efficacité ont pu être réalisées par les pharmacies et les autres prestataires de soins de premier recours en raison de la baisse annuelle des prix des médicaments, les pharmaciens sont prêts à participer activement à d'autres mesures raisonnables atténuant la hausse des coûts.

**GESCHÄFTSSTELLE: ST. JAKOBS-STRASSE 25, POSTFACH 135, CH-4010 BASEL / SCHWEIZ**


PHONE 0041 61 421 35 55 – MOBILE 0041 79 415 33 37

MAIL: [VGUA@BLUEWIN.CH](mailto:VGUA@BLUEWIN.CH) – WEB: [WWW.VGUA.CH](http://WWW.VGUA.CH) [WWW.AGPI.CH](http://WWW.AGPI.CH)

**Il faut aussi rappeler à ce sujet que plusieurs propositions judicieuses ont été faites pour réduire les coûts dans le domaine des médicaments. Leur potentiel d'économie est sensiblement plus élevé que celui du projet mis en consultation. Les pharmaciens pourraient ainsi contribuer à des économies sensibles grâce à une amélioration du suivi des patients et une réduction du nombre d'interruptions de thérapies (adhésion thérapeutique, compliance). Parallèlement, cette intervention améliorerait la qualité des traitements et la sécurité des patients. Les économies qui en résulteraient représenteraient un multiple de celles visées par le projet présent.**

Ces propositions, qui ont le soutien d'un grand nombre d'acteurs du système de santé suisse, figurent également dans notre prise de position.

Avec nos meilleures salutations



Andreas Faller  
Gérant AGPI

L'Association des groupements de pharmacies indépendantes (AGPI) a été fondée en septembre 2015. Ses membres sont Direct Care SA, Fortis Concept SA, Pharma-Romandie, Pharmapower, Rotpunkt Apotheken ainsi que TopPharm Genossenschaft, soit au total environ 540 pharmacies. IFAK et PharmaFocus SA en sont également membres.

L'AGPI s'engage pour les aspects entrepreneuriaux des pharmaciens indépendants, pour leur avenir économique ainsi que pour une orientation efficace de ces partenaires et acteurs importants du domaine de l'approvisionnement médical.

Depuis le 17 novembre 2015 l'AGPI est membre collectif de l'Association suisse des pharmaciens pharmaSuisse et depuis avril 2016 partenaire de coopération de l'organisation Swiss Young Pharmacists Group.

**GESCHÄFTSSTELLE: ST. JAKOBS-STRASSE 25, POSTFACH 135, CH-4010 BASEL / SCHWEIZ**

PHONE 0041 61 421 35 55 – MOBILE 0041 79 415 33 37

MAIL: [VGUA@BLUEWIN.CH](mailto:VGUA@BLUEWIN.CH) – WEB: [WWW.VGUA.CH](http://WWW.VGUA.CH) [WWW.AGPI.CH](http://WWW.AGPI.CH)